

Objectifs de la formation

- Connaître les enjeux du port des EPI
- Prendre conscience de la nécessité du port des EPI
- Connaître les responsabilités

Réglementation

Obligation de l'employeur : « Former et entraîner les utilisateurs au port de l'EPI. Cette formation doit être renouvelée aussi souvent que nécessaire pour que l'EPI soit utilisé conformément à sa consigne d'utilisation. »

Articles du Code du travail : [R4323-25](#) - [L1251-23](#) - [L1251-43](#) - [R4323-99](#) - [R4323-25](#)

Personne concernée

Tout personnel devant utiliser un EPI

Prérequis

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour suivre cette formation

Méthodes et moyens pédagogiques

Modalités : en présentiel

Méthodes pédagogiques : Alternance d'exposés théoriques de démonstration et d'explications du formateur, mise en situation

Matériel : EPI de classe 3

Ressources : support Power Point et livret de formation

Intervenant : Formateur à la sécurité aux travaux en hauteur

Organisation

Nombre de participants : 4 à 10 participants

Durée : 7 heures soit 1 journée

Le délai d'accès tient compte des différentes formalités nécessaires à l'accessibilité à la formation dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous le signaler au préalable afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires

Contenu de la formation

THEORIE :

Le contexte réglementaire :

- Le code du travail
- Responsabilité du chef d'établissement
- Responsabilité du salarié
- Définition d'un EPI

Notion de danger / risque

- Exemple de situation professionnelle

Notion de prévention / Protection

- Exemple de situation professionnelle

Les différents moyens de protection :

- Les chutes de Hauteur
- Les produits chimiques
- Le risque thermique
- Les bruits
- Les écrasements
- Les coupures
- Les déplacements
- La circulation

PRATIQUE

Démonstration de l'utilité des EPI

- Gants (tests de coupures avec fausses mains)
- Casque (tests de chutes d'objets)
- Chaussures (tests d'écrasements)
- Lunettes (tests de projections)
- Protections auditives (simulations d'acouphènes)

L'utilisation des EPI

- Utiliser en toute sécurité
- Les situations à risque
- Le comportement des utilisateurs
- L'entretien des différents EPI
- Mise en situation professionnelle

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement
- QCM
- Exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction

Modalités financières

Intra entreprise : nous consulter
Dates, horaires et lieu au choix

Contact :

Mylène DUBROCA
0692 55 44 28
redbird.reunion@gmail.com